

ARRÊTS DE TRAVAIL EN HAUSSE

Plutôt que chercher les causes du phénomène, le premier ministre Lecornu a préféré pointer du doigt les assurés sociaux. Les mêmes sont aussi accusés d'être responsables en partie du fameux « trou de la Sécu » qui était de 25,1 milliards d'€ en 2025. Rappelons juste que la Cour des comptes a calculé que, « de 2014 à 2024, le total des allègements généraux de cotisations patronales du secteur privé a presque quadruplé, passant de 20,9 Md€ à 77,3 Md€ ». Comme ces allègements de cotisations ne sont compensés qu'en partie par la TVA, l'explication du déficit des comptes sociaux est très claire. Et pour en revenir aux arrêts de travail en hausse, les explications sont multiples : vieillissement de la population active (merci les contre-réformes des Retraites), hausse des accidents du travail (et record des morts au travail en France en 2025), augmentation des arrêts longs « attribuée notamment au développement des troubles de santé mentale »... **Bref, le travail rend de plus en plus malade !** Accuser les assurés sociaux d'être responsables de cette situation, c'est comme accuser le thermomètre d'être responsable de la fièvre.

90 %

Personne ne s'arrête de travailler pour raison de santé pour tirer au flanc d'autant que cela s'accompagne d'une véritable sanction financière pour les fonctionnaires. En plus du jour de carence, nous sommes passés au premier mars 2025 d'un maintien de rémunération à 100 % (le taux de remplacement) les trois premiers mois d'arrêts à seulement une couverture à 90 %. Financièrement la différence est significative. Cela participe au décrochage général de nos rémunérations. Le Conseil d'État a validé sans surprise cette baisse d'indemnisation le 26 mars 2026. C'est encore un coup de canif dans le Statut de la Fonction publique, qui est en train de défaillir selon le supplice des mille coupures.

COUP DE FREIN AU COUP DE RABOT

Dans la lignée de la note nationale demandant aux directions de réduire de 10 à 20 % les frais de déplacement, la prise en charge de frais d'hébergement pour un stage de 15 jours à Rennes a été refusée à des collègues nantais de la Dircofi Centre Ouest. Afin de tenir compte de la fatigue engendrée, les RH leur ont tout de même généreusement proposé une prise en charge mi-chèvre, mi-choux de 2 nuits par

semaine. Les OS ont vigoureusement réagi et interpellé la direction afin que l'intégralité des frais d'hébergements soient pris en charge. La CGT, s'appuyant sur les notes et FAQ nationales, a démontré à la direction que ces déplacements engendraient pour l'ensemble des agents concernés une amplitude horaire supérieure à 12 heures avec un départ du domicile plus de 30 minutes avant le début de la plage fixe. Suite à cette intervention, la prise en charge des frais d'hébergement pour l'ensemble des collègues a été acceptée par la direction. Comme quoi, ça vaut le coup de ne rien lâcher.

POUR AUGMENTER NOS RÉMUNÉRATIONS



GINI, C'EST FINI

Historiquement, la France est un des pays les moins inégalitaires d'Europe. C'était vrai, ça l'est beaucoup moins. En 2017, l'indice de Gini, qui mesure les inégalités de revenus, était inférieur en France à la moyenne de l'UE. En hausse depuis 2018, il la dépasse désormais : en 10 ans de Macron, la France est devenue plus inégalitaire que ses voisins européens. Suppression de l'ISF, Flat Tax... et blocage des salaires, cette explosion des inégalités n'est pas un dérapage : c'est le produit d'une politique délibérée et assumée.